

TARIFS VILLE DE MONTROUGE - CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2018

<i>Tarif concerné</i>	<i>Effet</i>	Montant 2018	Observations
** Stationnement zone rouge (payant de 9h à 20h, durée maximale recommandée à 2h20, durée maximale autorisée à 2h30)			
* Premier stationnement en zone rouge de la journée pour un même véhicule			
Avec droits résidents			
stationnement jusqu'à 20mn	01/04/2018	0,00	
stationnement jusqu'à 35mn	01/04/2018	0,30	
stationnement jusqu'à 50mn	01/04/2018	0,70	
stationnement jusqu'à 1h05	01/04/2018	1,10	
stationnement jusqu'à 1h20	01/04/2018	1,50	
stationnement jusqu'à 1h35	01/04/2018	1,90	
stationnement jusqu'à 1h50	01/04/2018	2,30	
stationnement jusqu'à 2h05	01/04/2018	2,70	
stationnement jusqu'à 2h20	01/04/2018	3,10	
Forfait jour de 7h consécutives pour les professionnels détenteurs d'un abonnement annuel et qui en ont fait la demande			
	01/04/2018	2,80	
Sans droits résidents			
stationnement jusqu'à 20mn	01/04/2018	0,00	
stationnement jusqu'à 35mn	01/04/2018	1,00	
stationnement jusqu'à 50mn	01/04/2018	2,00	
stationnement jusqu'à 1h05	01/04/2018	3,00	
stationnement jusqu'à 1h20	01/04/2018	4,00	
stationnement jusqu'à 1h35	01/04/2018	5,00	
stationnement jusqu'à 1h50	01/04/2018	6,00	
stationnement jusqu'à 2h05	01/04/2018	7,00	
stationnement jusqu'à 2h20	01/04/2018	8,00	
* A partir du deuxième stationnement en zone rouge de la journée pour un même véhicule			
Avec droits résidents			
stationnement jusqu'à 15mn	01/04/2018	0,30	
stationnement jusqu'à 30mn	01/04/2018	0,70	
stationnement jusqu'à 45mn	01/04/2018	1,10	
stationnement jusqu'à 1h	01/04/2018	1,50	
stationnement jusqu'à 1h15	01/04/2018	1,90	

stationnement jusqu'à 1h30	01/04/2018	2,30
stationnement jusqu'à 1h45	01/04/2018	2,70
stationnement jusqu'à 2h	01/04/2018	3,10
stationnement jusqu'à 2h20	01/04/2018	3,50
Sans droits résidents		
stationnement jusqu'à 15mn	01/04/2018	1,00
stationnement jusqu'à 30mn	01/04/2018	2,00
stationnement jusqu'à 45mn	01/04/2018	3,00
stationnement jusqu'à 1h	01/04/2018	4,00
stationnement jusqu'à 1h15	01/04/2018	5,00
stationnement jusqu'à 1h30	01/04/2018	6,00
stationnement jusqu'à 1h45	01/04/2018	7,00
stationnement jusqu'à 2h	01/04/2018	8,00
stationnement jusqu'à 2h20	01/04/2018	9,00
** Stationnement zone verte (payant de 9h à 19h, durée maximale recommandée à 10h, durée maximale autorisée à 11h)		
Avec droits résidents		
stationnement jusqu'à 30mn	01/04/2018	0,50
stationnement jusqu'à 1h00	01/04/2018	1,00
stationnement jusqu'à 1h30	01/04/2018	1,50
stationnement jusqu'à 2h00	01/04/2018	2,00
stationnement jusqu'à 2h30	01/04/2018	2,50
stationnement jusqu'à 3h00	01/04/2018	3,00
stationnement jusqu'à 3h30	01/04/2018	3,50
stationnement jusqu'à 4h00	01/04/2018	4,00
stationnement jusqu'à 4h30	01/04/2018	4,50
stationnement jusqu'à 5h00	01/04/2018	5,00
stationnement jusqu'à 5h30	01/04/2018	5,50
stationnement jusqu'à 6h00	01/04/2018	6,00
stationnement jusqu'à 6h30	01/04/2018	6,50
stationnement jusqu'à 7h00	01/04/2018	7,00
stationnement jusqu'à 7h30	01/04/2018	7,50
stationnement jusqu'à 8h00	01/04/2018	8,00
stationnement jusqu'à 8h30	01/04/2018	8,50
stationnement jusqu'à 9h00	01/04/2018	9,00
stationnement jusqu'à 9h30	01/04/2018	9,50
stationnement jusqu'à 10h00	01/04/2018	10,00

Sans droits résidents			
stationnement jusqu'à 30mn	01/04/2018	1,00	
stationnement jusqu'à 1h00	01/04/2018	2,00	
stationnement jusqu'à 1h30	01/04/2018	3,00	
stationnement jusqu'à 2h00	01/04/2018	4,00	
stationnement jusqu'à 2h30	01/04/2018	5,00	
stationnement jusqu'à 3h00	01/04/2018	6,00	
stationnement jusqu'à 3h30	01/04/2018	7,00	
stationnement jusqu'à 4h00	01/04/2018	8,00	
stationnement jusqu'à 4h30	01/04/2018	9,00	
stationnement jusqu'à 5h00	01/04/2018	10,00	
stationnement jusqu'à 5h30	01/04/2018	11,00	
stationnement jusqu'à 6h00	01/04/2018	12,00	
stationnement jusqu'à 6h30	01/04/2018	13,00	
stationnement jusqu'à 7h00	01/04/2018	14,00	
stationnement jusqu'à 7h30	01/04/2018	15,00	
stationnement jusqu'à 8h00	01/04/2018	16,00	
stationnement jusqu'à 8h30	01/04/2018	17,00	
stationnement jusqu'à 9h00	01/04/2018	18,00	
stationnement jusqu'à 9h30	01/04/2018	19,00	
stationnement jusqu'à 10h00	01/04/2018	20,00	
Forfait jour visiteurs en zone verte	01/04/2018	5,00	10 jours maximum par an et par foyer
** Forfait de post-stationnement (correspondant à la durée maximale autorisée de chaque zone et applicable lorsque la redevance correspondant à la totalité de la période de stationnement n'est pas réglée dès le début du stationnement ou est insuffisamment réglée)			
Montant de base	01/04/2018	33,00	
Montant minoré	01/04/2018	23,00	si acquitté dans les 72 heures
**Inscription de stationnement résidents - A renouveler chaque année	01/04/2018	0,00	valable 12 mois glissants, de date à date
** Forfait et abonnements pour la zone verte, ouverts avec droits résidents et aux employés dans des conditions fixées par délibération			
1 jour	01/04/2018	2,80	
1 semaine (7 jours glissants)	01/04/2018	14,00	
1 mois (de date à date)	01/04/2018	50,00	
1 trimestre (3 mois, de date à date)	01/04/2018	110,00	

1 année (de date à date)	01/04/2018	300,00	
--------------------------	------------	--------	--

Professions autorisées à bénéficier d'un tarif forfait jour de 7 heures consécutives en zone rouge s'ils sont détenteurs d'un abonnement annuel en zone verte

Code NAF Libellé

33.12Z Réparation de machines et équipements mécaniques
43.21A Travaux d'installation électrique dans tous locaux
43.21B Travaux d'installation électrique sur la voie publique
43.22A Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux
43.22B Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation
43.29A Travaux d'isolation
43.29B Autres travaux d'installation n.c.a.
43.31Z Travaux de plâtrerie
43.32A Travaux de menuiserie bois et PVC
43.32B Travaux de menuiserie métallique et serrurerie
43.32C Agencement de lieux de vente
43.33Z Travaux de revêtement des sols et des murs
95.11Z Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques
95.12Z Réparation d'équipements de communication
95.21Z Réparation de produits électroniques grand public
95.22Z Réparation d'appareils électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin
95.29Z E* réparations autres biens personnels - accordeurs de pianos, restauration instruments de musique
96.01A Blanchisserie-teinturerie de gros
96.03Z Services funéraires

Les activités repérées par un astérisque* représentent un sous-ensemble du contenu de la codification.
Pour ces cas, la délivrance de la carte de stationnement « PRO mobile » est assujettie à la production d'une attestation de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du département considéré.

Professions médicales intervenant à domicile dont le code d'activité est éligible au dispositif
de stationnement libre

86.21Z Activité des médecins généralistes

86.90A Ambulances

86.90D Activités des infirmiers et des sages-femmes

86.90E Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-
podologues

88.10A Aide à domicile

88.10B Accueil ou accompagnement sans hébergement d'adultes handicapés ou de
personnes âgées